

## Morgins: torrent sécurisé

• Lors de sa séance du mercredi 30 avril dernier, le Conseil d'Etat s'est penché sur 154 dossiers. Il a notamment décidé d'accorder un crédit d'engagement de 455 000 francs pour la part cantonale des travaux de sécurisation du torrent de Cergnat, à Morgins. Le devis global de ces travaux, approuvé et reconnu au subventionnement, est estimé à 700 000 francs. Ces travaux permettront d'améliorer la sécurité en cas de laves torrentielles sur ce torrent et débiteront au printemps 2014.

## Patrouille des Jeunes

• La Patrouille des Jeunes (PdJ) a vécu une première édition très réussie. Partis à 8h30 et à 9h des Ruinettes sous la neige et avec une visibilité réduite, les patrouilleurs ont tous rallié la ligne d'arrivée à Verbier avant 11h45. L'étroite collaboration entre le Département de la formation et de la sécurité, la Patrouille des Glaciers et son Association, le Comité d'organisation des Championnats du Monde de ski-alpinisme 2015 et l'Office du tourisme de Verbier/Bagnes a parfaitement fonctionné. Fort de cette expérience, le conseiller d'Etat Oskar Freysinger a immédiatement confirmé sa volonté de mettre sur pied la deuxième PdJ, le 20 avril 2016. Le chef du Service de l'enseignement prendra contact avec ses collègues des autres cantons suisses pour donner une envergure nationale à la prochaine édition.

## Téléphoner au volant...

• La Police cantonale informe les usagers de la route qu'elle a intensifié les contrôles depuis le 1er mai dernier. Pour mémoire, l'ordonnance sur les règles de la circulation routière précise que les systèmes de communication ne doivent pas distraire l'attention du conducteur. La Police cantonale rappelle que l'utilisation du téléphone sans un dispositif mains libres pendant la conduite est passible d'une amende d'ordre de 100 francs. Celui qui écrit ou consulte son téléphone portable tout en roulant (SMS, lecture de courriels, internet, etc.) est dénoncé par un procès-verbal. Dans ce cas de figure, le permis du contrevenant est retiré un mois au minimum et une forte amende est infligée •

## projecteur sur...

• Le Conseil d'Etat a nommé **Jérôme Favez** en qualité de chef du Service de l'action sociale (SAS). Le nouveau chef de Service dispose d'une solide expérience dans la gestion d'équipe et le management acquise au sein de l'Hôpital du Chablais, durant ses onze années d'activité. **Jérôme Favez** entrera en fonction durant le deuxième semestre 2014. De plus, le nouveau chef de Service possède d'excellentes connaissances de l'Administration et du système politique valaisan. Il est membre du Conseil d'administration de la Castalie, centre éducatif pour personnes en situation de handicap à Monthey et à Sierre. Député suppléant, puis député pendant douze ans, il a été membre de la Commission des finances et président du sous-groupe chargé du domaine social. Il a également siégé au Conseil municipal de Val-d'Illiez et a en outre exercé diverses fonctions dans le secteur de l'industrie et auprès de PME. **Jérôme Favez** réside à Val d'Illiez. Il est âgé de 47 ans, marié et père de deux enfants •

## Urbain Girod, St-Triphon



Dans l'année de ses 50 ans, le marcheur valaisan est plein d'ambition! Après avoir remporté le titre de Champion Suisse dans le 10 000 mètres en avril dernier, Urbain Girod s'apprête à relever un nouveau défi: pour sa sixième participation à la course Paris-Colmar, et après avoir terminé 4e l'année dernière, ce pépiniériste de formation espère bien pouvoir monter sur le podium! «*Cette course est particulière pour moi car mon père y avait participé et j'en ai toujours gardé un souvenir incroyable! Cette édition s'annonce difficile mais je me sens très bien*», annonce-t-il avec le sourire. Ainsi, du 4 au 7 juin prochain, l'unique marcheur suisse parcourra 480 kilomètres à travers la France en près de 56 heures! «*Sur les trois jours de course, il y a 2 heures de pause obligatoire. Dans un pareil effort, le corps veut forcément s'arrêter. Mais à ce moment-là, c'est la tête qui commande*», nous confie Urbain, conscient d'être particulièrement têtu! «*C'est vrai, j'ai un fort caractère et j'ai l'esprit de compétition! Mais dans ce genre d'épreuve, il faut beaucoup travailler son mental, avec notamment de la sophrologie ou de l'autohypnose*», relève ce père de deux filles. Car en effet, au-delà de l'effort physique en lui-même, c'est l'expérience de vie qui compte: «*On ne peut pas avoir du plaisir à souffrir autant. Mais par contre, ça nous permet de nous connaître et d'aller au fond de soi-même tout en restant le plus juste possible. Dans la marche, on ne peut pas tricher car on est aussi jugé sur le style*». Cependant, ce défi ne pourrait pas être réalisé sans le soutien de ses proches, avant et pendant la course: «*Je remercie chaleureusement mes amis qui vivent cette expérience avec moi et qui assurent le ravitaillement. Sans eux, ce ne serait pas possible*», reconnaît le coureur de grand fond. Après cet exploit, Urbain aura besoin de trois mois de récupération. Un temps pendant lequel il s'adonne à une autre passion: «*Dès que je peux, je suis en montagne ou dans les airs! Mais lorsque je suis en parapente ou en delta, je ne cherche plus l'exploit et je deviens plus humble. Malgré tout, je reste quelqu'un de prudent*», conclut ce sportif aux multiples facettes •